

Les fêtes de Bon port dans l'expectative à Antibes

PAR M.-C. A.



La procession et l'office devaient être à l'affiche sur France 2. **Photo archives S. B.**

Le virus aura-t-il raison cette année de la procession de Notre-Dame-de-Bon-Port, tradition multiséculaire? La corporation des marins d'Antibes, porteuse de ce patrimoine cultuel et culturel, très cher aux Antibois, est dans l'expectative, comme l'explique le président Olivier Michelis.

Traditionnellement, les fêtes de Bon Port se déroulent du 2 au 5 juillet. Avec en point d'orgue, la procession où la statue de Notre-Dame est portée depuis la cathédrale jusqu'à son lieu de résidence, la chapelle de la Garoupe.

Une procession, pieds nus pour les porteurs, le long du chemin du Calvaire, suivie d'une grand-messe sur le plateau de la Garoupe.

"À ce jour (NDLR: ce mercredi), nous sommes dans l'attente d'un nouveau décret ou circulaire. Pour l'instant, nous en restons à l'interdiction des rassemblements de plus d'une centaine de personnes. Ce qui nous concerne, puisque la messe rassemble entre 500 et 600 personnes. Mais s'il y a autorisation, il faudra maintenir la distanciation sociale, d'au moins 1,50 m entre les participants..."

Cette année, la procession et l'office en plein air devaient être retransmis par l'émission "Le Jour du Seigneur" sur France 2 avec une équipe dédiée d'une quinzaine de personnes sur place. Là, aussi, on est dans l'attente. De nouveaux contacts doivent être pris avec les responsables.

"Ils m'ont confirmé qu'ils maintenaient leurs rendez-vous de juillet et d'août, mais, c'était la semaine dernière, avant le discours d'Emmanuel Macron... En attendant de nouvelles précisions du gouvernement sur la tenue des rassemblements, Nous allons travailler, avec le conseil d'administration et la Ville, sur des solutions alternatives, comme, pourquoi pas, une retransmission en direct sur les réseaux sociaux, comme pour la messe de Pâques."

Dans tous les cas, le rassemblement retransmis se fera en tout petit comité.